

Service de développement territorial (SDT)  
Département du territoire et de  
l'environnement (DTE)  
Place de la Riponne 10  
1014 Lausanne

Lausanne, le 26 février 2018

U:\1p\politique\_economique\consultations2018\POL1805\_traffic agglomération  
3\POL1805\_traffic\_agglo\_3.docx GPB/OFA

**Crédits d'engagement à partir de 2019 pour les contributions aux mesures dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération**

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 29 janvier dernier, relative au projet mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

**Présentation**

Le projet vise à attribuer 1.2 milliards de francs issus du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), sous forme de contributions fédérales en faveur de mesures visant à améliorer le trafic dans les agglomérations.

La répartition du montant total par domaine est la suivante :

- 311 millions en faveur des transports individuels motorisés ;
- 396 millions en faveur des transports publics ;
- 321 millions en faveur de la mobilité douce ;
- 92 millions en faveur de points de transbordements.

Le canton de Vaud bénéficiera de 145 millions de contributions fédérales, soit 13% de l'enveloppe totale, pour des projets situés dans les agglomérations Lausanne-Morges, Grand Genève (y c. Nyon) et Rivelac (Vevey-Montreux).

Parmi les projets prioritaires (liste A) vaudois figurent notamment la réalisation de l'étape 2 de la ligne de métro M3, reliant le Flon à la Blécherette (contribution de CHF 98 mios), ainsi que le réaménagement de l'arrêt terminus du M2 : "Croisettes" (contribution de 13 mios). Au niveau de la mobilité individuelle, le principal projet est le réaménagement du centre de la ville d'Aigle, qui bénéficiera de quelque CHF 3 mios de contribution.

Les requalifications routières des Plaines du Loup à Lausanne (RC448b) et de l'Av. Alfred Cortot, ainsi que de la Rte de St-Cergue à Nyon, n'ont en revanche pas été retenues parmi les mesures prioritaires.

En matière de mobilité douce, de nombreux projets ont été retenus dans les agglomérations de Lausanne-Morges, Grand Genève (Nyon) et Chablais (Aigle), pour un total de plus de CHF 20 mios de contribution.

## Appréciation

Au regard de ce qui précède, la CVCI approuve les points essentiels du projet mis en consultation. *(réponse à la question 1)*

Néanmoins, la CVCI relève que les contributions du fonds routier semblent bénéficier essentiellement aux transports publics et à la mobilité douce (plus de 2/3 des contributions accordées). Par ailleurs, parmi les mesures financées au titre de la mobilité individuelle figurent de nombreux projets visant en réalité les transports en commun et la mobilité douce. S'agissant du fonds routier et vu les problèmes de congestion sur les routes des agglomérations vaudoises, une meilleure répartition des financements fédéraux en faveur de la mobilité individuelle serait souhaitable à l'avenir, soit au minimum 50/50. *(réponse à la question 2)*


Finalement, il convient de rappeler que le canton de Vaud connaît une forte croissance démographique et est très dynamique économiquement. Il est donc important d'investir et d'adapter le réseau routier dans et autour des agglomérations afin d'éviter une grave surcharge à court/moyen terme. Pour cela, il s'agit notamment d'aménager des routes de contournement périurbaines. Le développement de ces projets devrait être lancé dès à présent afin de les soumettre au futur dans le cadre du programme d'agglomération fédéral. En effet, il serait souhaitable de bénéficier des fonds fédéraux routiers alloués au trafic d'agglomération, également pour développer nos routes. *(réponse à la question 7)*

\*\*\*\*\*

**En conclusion, la CVCI soutient le projet mis en consultation et se félicite du fait que les besoins du canton de Vaud soient bien pris en considération. Les contributions fédérales bénéficieront à de nombreux projets importants dans le canton. La CVCI regrette en revanche le peu de moyens accordés à la mobilité individuelle, notamment l'amélioration du réseau routier dans et autour des agglomérations. Une meilleure prise en compte est indispensable à l'avenir.**

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie**



Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint



Olivier Fantino  
Responsable de projets